

## Le tri sélectif

Écrit par Nico

Mercredi, 19 Mars 2008 00:00 - Mis à jour Mercredi, 19 Mars 2008 23:38

---

Grâce à la collecte de déchets sélective, 2,5 millions de tonnes d'emballage ont pu être recyclés en 2003 (sur un total de 4,6 millions).

Boîtes de conserves, bouteilles de lait, bocaux de confiture et emballages de céréales ont un point en commun : ils n'ont rien à faire dans la poubelle d'ordures ménagères ! Tous entrent dans la catégorie des matériaux recyclables : métal, plastique, verre, carton et papier.

La plupart des municipalités ont installé des conteneurs destinés à collecter chacun de ces matériaux. Si ce n'est pas le cas dans votre immeuble ou votre maison, sachez qu'il existe également des conteneurs de grande taille dans chaque commune. Les directives municipales concernant le recyclage peuvent varier : certaines acceptent les magazines mais ne souhaitent pas récupérer les enveloppes, etc. Renseignez-vous.

Le tout premier geste consiste à séparer les éléments de ceux qui auront l'honneur d'atterrir pêle-mêle dans la poubelle. Parmi les rescapés du recyclage figurent les couches-culottes, les stylos à bille et les ampoules électriques.

Source : <http://ichbiah.online.fr/extraits/sauver/sauver.htm>

